

La Croix, 12 septembre 2018

Sénat —

Alexandre Benalla refuse d'aller devant la commission d'enquête

Alexandre Benalla ne se rendra pas, le 19 septembre, devant la commission d'enquête sénatoriale. L'ancien chargé de mission d'Emmanuel Macron est mis en examen pour des violences contre un manifestant le 1^{er} mai à Paris. Son avocat M^e Laurent-Franck Liénard a déclaré hier sur LCI: « *Il ne veut pas aller devant une commission faire des déclarations qui lui seraient reprochées par les magistrats instructeurs.* »

Jean-Pierre Sueur (PS) affirme toutefois qu'Alexandre Benalla devra s'y rendre « *s'il est convoqué, ce qui est plus que probable* ». Le rapporteur de la commission d'enquête sénatoriale insiste: « *Le fait d'être mis en examen ne dispense pas de répondre à une convocation.* »